

Newsletter

N° 49/2022

Petites centrales hydrauliques



La prise d'eau de type Coanda de la centrale hydroélectrique de Weissenstein, un des sites visités lors de la journée technique de la petite hydraulique du 5 mai 2023 (p. 4). © Martin Bölli

PRONOVO – Statistiques 2022 sur le système de rétribution à l'injection

Pronovo met à disposition divers chiffres clés relatifs au système de rétribution de l'injection (SRI), regroupés notamment dans le « [Pronovo-cockpit](#) » pour l'année 2022.

Comme l'indique ce rapport de Pronovo, les prix du marché de l'électricité ont été élevés tout au long de l'année 2022. Pour certaines des installations inscrites dans le SRI, cela a pu se traduire par un remboursement à Pronovo. Pour rappel, dans le cadre du SRI, le taux de rétribution se compose du prix de marché de référence et d'une prime d'injection. Ainsi, lorsque le prix du marché de référence est supérieur au taux de rétribution, les installations concernées doivent verser à Pronovo la partie excédentaire au « fonds alimenté par le supplément ». L'année dernière, les rétributions ont ainsi été nettement inférieures à ceux des autres années ([en savoir plus](#)).

En conséquence, au total pour 2022, la petite hydraulique a remboursé Pronovo à hauteur de 218 millions de CHF. En d'autres termes, Pronovo n'a globalement pas rétribué la petite hydraulique en 2022.

Au 01.01.2023, le rapport entre la rétribution de l'injection et la production d'électricité est de -11.7 ct/kWh pour la petite hydraulique (remboursement), de -10.0 ct/kWh pour l'éolien, -6.5 ct/kWh pour la biomasse et de + 3.3 ct/kWh pour le photovoltaïque (promotion). A titre de comparaison, au 01.01.2022, ce rapport était de

+ 4.0 ct/kWh pour la petite hydraulique, + 5.1ct/kWh pour l'éolien, + 9.2 ct/kWh pour la biomasse et de + 19.1 ct/kWh pour le photovoltaïque.

Au 01.01.2023, 670 petites centrales hydrauliques bénéficiant du SRI sont en service, soit une puissance électrique totale installée de 529 MW et une production électrique annuelle de 1'857 GWh (2021 : 658, 520 MW, 1'821 GWh). Parmi elles, 206 commercialisent directement leur électricité.

Avec un peu plus de 39 %, la petite hydroélectricité représente toujours la plus grande part de la production électrique totale de toutes les installations d'énergies renouvelables en service et bénéficiant du SRI (2021 : 45 %). Pour les installations dans le SRI qui ne sont pas en commercialisation directe, la production d'électricité photovoltaïque (365 MWh) est désormais plus importante que celle de l'hydraulique (209 MWh).

Selon le Cockpit, il y a encore 63 projets hydroélectriques en cours qui ont reçu une décision positive pour le SRI et qui ne sont pas encore en service. Ces installations correspondent à une capacité totale de 99 MW et à une production d'environ 379 GWh/an.

Enfin, 231 projets de petite hydroélectricité, totalisant 233 MW ou 773 GWh/an, apparaissent encore sur la liste d'attente dans ce rapport. Ces projets n'entreront pas dans le SRI.

OFEN – Contributions à l'investissement

Suite à la révision des lois et ordonnances sur l'énergie, les contributions d'investissement font l'objet de nouveaux documents pour la demande,

disponibles sur le site de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

[En savoir plus](#)

CF - Abrogation anticipée de l'abaissement temporaire des débits résiduels

Lors de sa séance du 17 mars 2023, le Conseil fédéral (CF) a décidé d'avancer à la fin mars 2023 l'abrogation de l'ordonnance sur l'augmentation temporaire de la production d'électricité des centrales hydroélectriques qui était en vigueur

depuis le 1er octobre 2022. Il estime en effet que la situation en matière d'approvisionnement en électricité est actuellement stable et moins tendue qu'au début de l'hiver.

[En savoir plus](#)

CF - Sécurité de l'approvisionnement en électricité à l'horizon 2040

Le 21.12.2022, le CF a reçu les résultats d'une étude sur les impacts de différents scénarios sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité aux niveaux suisse et européen à l'horizon 2040. Elle montre que trois facteurs sont essentiels pour la Suisse: l'hydraulique, la capacité d'importation et le développement européen dans son

ensemble. En cas de combinaison harmonieuse des deux premiers facteurs, des insuffisances de couverture côté suisse ou côté européen, même importantes, n'auront pas de graves conséquences.

[En savoir plus](#)

CF - Mise en vigueur l'ordonnance sur une réserve d'hiver

Le 25.01.2023, le CF a approuvé l'ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (ordonnance sur une réserve d'hiver) et fixé son entrée en vigueur au 15 février 2023. L'ordonnance règle l'utilisation de la réserve hydroélectrique, de centrales de réserve (Birr et Cornaux)

ainsi que de groupes électrogènes de secours et d'installations CCF regroupés en pools, dans le but de renforcer l'approvisionnement de la Suisse en électricité pendant l'hiver.

[En savoir plus](#)

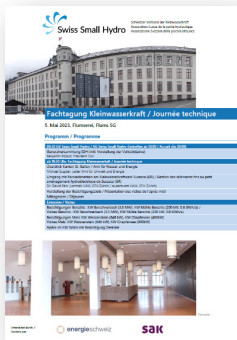
SSH – Magazine Petite Hydro N° 107

L'association de la petite hydroélectricité suisse, Swiss Small Hydro, a publié début avril 2023 un nouveau numéro du magazine « Petite Hydro – Kleinwasserkraft». Au sommaire de ce N°107 pour les articles en français :

- Une rétrospective de trois petites centrales romandes dites d'exploitation accessoire
- La consolidation d'un droit d'eau permanent pour la petite centrale de Sainte Apolline

[En savoir plus.](#)

SSH - Rétrospective de la journée technique: 05.05.2023



Cette année, la journée technique de la petite hydraulique a eu lieu le 5 mai à Flims, dans le canton de Saint-Gall. Débutée avec l'assemblée générale de Swiss Small Hydro, conduite par Benjamin Roudit, conseiller national et président de Swiss Small Hydro (SSH), la rencontre

s'est ouverte sur des présentations propres à la traditionnelle journée de la petite hydraulique. Michael Eugster, directeur de l'office de l'eau et de l'énergie du canton de Saint-Gall, a présenté le contexte de la politique de l'eau et de l'énergie de son canton. Puis, le Dr. David Felix (VAW, ETH

Zurich) a fait part des résultats de ses recherches sur la gestion des sédiments fins. De plus, lors de cette matinée, 10 sociétés de différents secteurs touchant la petite hydraulique étaient également présentes pour répondre aux questions des participants.

L'après-midi a été consacré à la visite de quatre centrales hydrauliques au total, à Berschis et à Mels, chacune d'une puissance allant de 400 kW à 3.5 MW. Et la journée s'est terminée par un apéritif à la centrale hydraulique de Schils, qui a également pu être visitée.

Les conférences, les échanges avec les exposants et les visites ont été très bien appréciés par les participants, plus d'une centaine au total. La rencontre annuelle de SSH a été cette fois encore l'opportunité de riches partages d'expériences.

[En savoir plus](#)

ASAM – Journée suisse des Moulins 2023

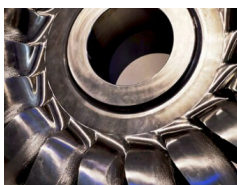


L'ASAM, l'association suisse des amis des moulins, organise chaque année la Journée des moulins le week-end suivant l'Ascension, soit pour 2023, le samedi 20 et le dimanche

21 mai. Cette manifestation est placée sous le signe de la «production d'électricité à partir d'installations historiques» - avec un lien thématique clair avec la petite hydroélectricité.

La liste des sites qui peuvent être visités est disponible [ici](#).

Anwenderforum Kleinwasserkraft



La rencontre annuelle Anwenderforum Kleinwasserkraft aura lieu cette année à Rosenheim (DE) les 28 et 29 septembre. Ce « forum », dédié à la petite

hydraulique, vise à réunir les acteurs du domaine autour de présentations, de tables rondes, de stands, d'ateliers divers et de visites de petites centrales.

[En savoir plus](#) (en allemand)

OFEN & DETEC – Benchmarking des EAE et garanties d’origine

A la demande de l’OFEN, SuisseEnergie a réalisé une étude comparative (benchmarking) auprès de 126 entreprises suisses d’approvisionnement en énergie (EAE). Le rapport montre entre autres que la sécheresse de l’année 2022 et la crise énergétique ont entraîné un manque de garanties d’origine (GO) compris entre 13 et 18 %. En raison de la demande plus importante, il faut s’attendre à un prix plus élevé pour les GO de l’année 2022. De telles GO peuvent encore être négociées jusqu’à fin mai.

Pour limiter cette pénurie, une procédure de consultation a été menée de septembre à décembre 2022, afin de réviser l’Ordonnance du DETEC (Département fédéral de l’environnement, des transports, de l’énergie et de la communication) sur la garantie d’origine et le marquage de

l’électricité (OGOM). Cette révision prévoyait l’introduction d’une obligation de marquage de l’électricité sur une base trimestrielle, et non plus annuelle. Ainsi, jusqu’à présent, des GO relevant de la production estivale peuvent aussi être utilisées pour le marquage de l’électricité consommée en hiver. Cette modification est censée créer des signaux de pénurie et donc des incitations à investir dans la production d’énergie électrique renouvelable.

La mise en vigueur des nouveaux textes est prévue pour juillet 2023.

En savoir plus :
Suisse-Energie, 26.01.2023 : [rapport sur le benchmarking des EAE](#) (uniquement en allemand)

DETEC, 21.09.2022 : [Consultation sur l’OGOM](#)

DETEC- Coût moyen pondéré du capital pour l’année 2023

Pour le capital immobilisé dans des centrales d’énergie renouvelable ou susceptible d’être investi dans de nouvelles installations de ce type, le bailleur de fonds a droit à une rémunération qui doit être prise en compte dans le calcul de l’aide octroyée. Celle-ci est fixée selon un taux d’intérêt moyen ou WACC (weighted average

cost of capital), fixé par le DETEC Pour les contributions d’investissement, le WACC valable pour les demandes de soutien soumises en 2023 est de 5.23% (contre 4.98% en 2022) pour les installations hydroélectriques.

[En savoir plus](#)

OFEN - Révision de l’ordonnance sur les ouvrages d’accumulation

Le 23.11.2022, suite à son adoption par le CF, la révision totale de l’ordonnance sur les ouvrages d’accumulation (OSOA) définit plus précisément le principe de la sécurité structurale en plus des éléments existants que sont la surveillance et le

plan en cas d’urgence. Des exigences pour les installations dans les eaux frontalières sont désormais également définies.

[En savoir plus](#)

OFEV - Classement de la procédure d'assainissement des débits résiduel de la centrale de Rheinau

Le 10.02.2023, le DETEC classe la procédure d'assainissement du tronçon de débit résiduel (de 4.5 km de long) de la centrale hydroélectrique de Rheinau, en cours depuis 2003. Le maintien de

débits résiduels appropriés sera mis en œuvre dans le cadre du prochain renouvellement de la concession (qui sera échue en 2036).

[En savoir plus](#)

CF- Conciliation entre protection et exploitation de deux centrales hydrauliques

Le 03.03.2023, le Conseil fédéral a approuvé deux plans de protection et d'utilisation des eaux (PPUE): l'un a été remis par le canton du Tessin en lien avec le renouvellement de la concession de la centrale hydroélectrique de Calcaccia et l'autre,

par le canton de Glaris dans le cadre d'un nouveau projet de centrale sur le Luchsingerbach. L'objectif de ces deux plans est de mettre en phase protection et utilisation des eaux.

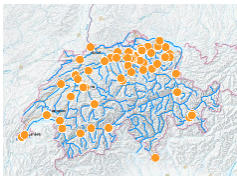
[En savoir plus](#)

OFEV - Février sec 2023

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) fournit régulièrement des informations sur les conditions hydrauliques et les niveaux d'eau en Suisse. Dans l'article du 02.03.2023, on constate que précipitations ont été relativement faibles en début d'année, de sorte que les débits en Suisse étaient particulièrement affectés sur le Plateau. Des

rivières comme l'Aar, la Reuss, la Limmat et le Haut-Rhin ont présenté des niveaux d'eau inférieurs à la moyenne et des étiages ont pu être constatés dans certaines stations. Les eaux souterraines étaient toutefois largement au niveau normal. [En savoir plus](#)

Plateforme renaturation - Nouvel annuaire professionnel



L'[annuaire professionnel de la Plateforme Renaturation](#) répertorie les fournisseurs actifs dans le domaine de la renaturation des cours

d'eau. Les informations sont disponibles directement sur une carte ou grâce à différentes possibilités de recherche et de filtrage. De plus, les fournisseurs y trouveront la possibilité de s'y inscrire.

CF - Rapport quinquennal sur la Stratégie énergétique 2050

Le 16.12.2022, le CF a approuvé le premier rapport quinquennal, qui montre que la Suisse a atteint les valeurs indicatives pour l'année 2020. Des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour 2050. En font notamment partie les mesures dans

dans la loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, l'accélération des procédures et la réalisation des projets retenus lors de la « table ronde consacrée à l'énergie hydraulique ».

[En savoir plus](#)

Swisspower AG lance le premier réseau de femmes pour la branche énergétique suisse



En collaboration avec 14 organisations partenaires du secteur de l'énergie, Swisspower SA a lancé le réseau «Women in Power». Le réseau a pour objectif

d'augmenter le nombre de femmes aux postes de cadres et de spécialistes dans la branche énergétique, de renforcer leur position et de poser les jalons d'un monde énergétique plus diversifié et plus innovant.

[En savoir plus](#)

Bulletin - Petite hydraulique suisse: état des lieux

Dans son premier numéro de l'année 2023, le magazine d'Electrosuisse, Bulletin.ch, dédie tout un dossier à [l'évolution de l'hydroélectricité](#), dont

un article sur la petite hydraulique, rédigé par Swiss Small Hydro intitulé: [Petite hydraulique suisse: état des lieux](#)

IRENA - Croissance record de 9,6% pour l'électricité d'origine renouvelable

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), qui produit des statistiques sur énergies renouvelables, a publié le rapport «Renewable Capacity Statistics 2023» sur l'électricité d'origine renouvelable pour la dernière décennie (2013-2022). Il en ressort une capacité totale d'électricité renouvelable mondiale de

3'372 GW, avec une augmentation de 295 GW en 2022 (soit 9.6% de croissance). L'hydroélectricité, avec 1'250 GW, représente la plus grande part de cette capacité mais a connu une croissance plutôt faible (+2%) en comparaison avec l'éolien (+9%) et surtout le solaire (+22%).

[En savoir plus](#)

Agenda

Mai 2023

- 20 & 21.05, Dans toute la Suisse, [Journée suisse des Moulins 2023](#)
- 22.05, Yverdon-les-Bains, [Canton de Vaud - Journée sur la gestion intégrée des eaux](#)
- 25.05, Sierre, [Energy Forum Valais/Wallis 2023](#)

Juin 2023

- 06.06, Lausanne, [Club Ravel - Le prix de l'énergie - quo vadis?](#)
- 08.06, Grenoble (FR), [Dynaé - Séminaire technique hydroélectricité](#)
- 13.06, Divers lieux, [Revitalisation des cours d'eau - Cours de base](#)
- 16.06, Autriche, [Journée de la petite hydraulique](#)

- 21.06, Olten, [Symposium CIPC 2023](#)
- 28 - 30.06, Wallgau (DE), [21. Wasserbau-Symposium](#)

Juillet 2023

- 04-06.07, Lindau (DE), [19. Deutsches Talsperren-Symposium](#)

Août 2023

- 27.08 - 01.09, Monte Verità, [Summer School - Energy Technology, Policy and Politics](#)
- 31.08 - 01.09, Genève, [ASAE - 112ème Assemblée générale](#)

Il est également possible de consulter l'agenda [en ligne](#) de SSH.

Adresses

Direction du Programme Petites Centrales hydrauliques:

Office fédéral de l'énergie
Regula Petersen, 3003 Berne,
Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00
regula.petersen@bfe.admin.ch

Newsletter:

- Suisse alémanique:
Skat, Wesley Wojtas, Vadianstrasse 42,
9000 Saint-Gall, wesley.wojtas@skat.ch
- Suisse romande:
Mhylab, Aline Choulot, Chemin du Bois Jolens 6
1354 Montcherand, romandie@smallhydro.ch
- Tessin:
Scuola Universitaria Professionale della
Svizzera Italiana, Istituto di Sostenibilità
Applicata all'Ambiente Costruito, Roman Rudel,
6952 Canobbio, roman.rudel@supsi.ch

Aides financières pour les études sommaires:

Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42,
9000 Saint-Gall,
Tél. 071 228 54 54, Fax 071 228 54 55
martin.boelli@skat.ch

Centres InfoEnergie:

- Suisse alémanique:
Swiss Small Hydro, 9000 Saint-Gall,
Tél. 079 373 70 47, deutsch@smallhydro.ch
- Suisse romande:
Swiss Small Hydro, 1354 Montcherand
Tél. 024 442 87 87
romandie@smallhydro.ch
- Suisse italienne:
Swiss Small Hydro, 6503 Bellinzona
Tél. +41 91 873 48 06 / +41 91 873 48 00
italiano@smallhydro.ch

Pour s'abonner à cette newsletter:

romandie@smallhydro.ch

Désinscription: répondre à l'expéditeur